



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada (CSC) – Service
correctionnel Canada (SCC)
Prairie Region
Saskatoon, SK

Via Email :501Contracts@csc-scc.gc.ca

Attention :
Jill Pelrine

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication
contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
3427 Faithfull Ave
Saskatoon, SK
S7K 3X5

Title — Sujet: Inmate paid CATV Service	
Solicitation No. — No. de l'invitation 51000-21-3742233	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 002	Date: 2021-07-30
GEIS Reference No. — No. de Référence de SEAG 51000-21-3742233	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at /à : 2pm CST on / le : 2021-08-05	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other-Autre: ___	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: 501Contracts@csc-scc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: 306-659-9492	Fax No. – No de télécopieur:
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction:	
Instructions: See Herein Instructions: Voir aux présentes	



Solicitation Amendment 002 is issued to

1. Extend the closing date of the Solicitation;
2. Amend the Statement of Work (SOW)

1. The Solicitation Closing date identified on page one (1) of the RFP has been extended:

Delete: **Solicitation Closing** date, 2021-07-30 at 2pm CST; and

Insert: The following, new **Solicitation Closing** date, 2021-08-05 at 2pm CST

2. Amend the Statement of Work

Delete: **Annex A Statement of Work.** in its entirety; and

Insert: The following, new **Annex A Statement of Work**

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



ANNEX A – Statement of Work

Optional Site Visit:

You may request a site visit if you wish to see the cabling infrastructure at Stony Mountain Institution. All national, provincial and local public health guidelines with regards to the covid-19 pandemic must be followed as per the site's current Integrated Risk Management Framework on the given date and time of the site visit.

An optional site visit may be scheduled in advance 5 days before the closing date of this solicitation. To schedule a site visit contact Kory Abrams at Kory.Abrams@csc-scc.gc.ca.

Any cell phones, cameras, smoking devices or tobacco are prohibited in the Institution, and therefore must be left in your vehicle.

1. Background

The Correctional Service of Canada (CSC) has a requirement to provide a Cable Television Network at Stony Mountain Institution (SMI)

Stony Mountain Institution is in Stony Mountain, Manitoba, approximately 11 kilometers north of Winnipeg on Provincial Highway 7. It is a multi-level security facility for men. There are five medium-security units a maximum-security unit, 25 minimum-security houses and a 50 bed minimum security building.

Referring to the as-built drawing, provide supplemental CATV layout distribution info, in brief (See Site Map)

- 1) The CATV distribution for Stony Mountain Institutions originates from the MPB Unit 5 building (upper level equipment / mechanical room). The Institutions' main 5' dish is located on the steel graded roof of the Unit 5 MPB.
 - a. Note that in the past, separate French language dishes, and other satellite feed points may have been introduced throughout the years. The extent of this type of non standardized layout, regarding active dish locations, is unknown for this generalized layout scope, so please be aware of its possible existence.
- 2) Individual channel modulators are located in the Unit 5 MPB, and are rack mounted.
- 3) Signal distribution amplifiers are located throughout the Institutions.
 - a. Unit 1 (A range) has 4 analogue amplifiers and multiple tap risers to individual inmate cells, mostly comprised of RG 59 coax risers.
 - b. Units 2 & 3 (M range) also have 4 analogue amplifiers and multiple tap risers to individual inmate cells, mostly comprised of RG 59 coax risers.
 - c. Unit 4 (B range) has 4 analogue amplifiers and multiple tap risers to individual inmate cells, mostly comprised of RG 59 coax risers.
 - d. Minimum Institution has one distribution amplifier, located in the F34 Admin building basement. The signal is then distributed via three (3) outdoor pedestals, to the individual housing units.
 - e. Unit 6 is fed coax cables lines via service tunnels.

Typically, trunk signals between buildings are located in service tunnels, where a confined space entry permit is required for access.



2. Objective

To provide a viable and balanced CATV signal or equivalent throughout Stony Mountain Institution to up to 700 CATV outlets at Stony Mountain Maximum, Medium and Minimum level units.

3. Scope

The company's conduits, cables, wires, communications facilities and equipment on the premises up to the cable box (collectively, the "Network") installed by or on behalf of the Contractor or by its predecessors on, in or to the premises shall remain the sole and exclusive personal property of the Contractor. Any cabling from the cable box to the television set is property of Correctional Service Canada. Notwithstanding that the network may be in part or in whole attached to the premises it shall at all times continue as a chattel of the company and not as a fixture to the premises.

All pre-wired outlets will be provided at no additional cost.

The Contractor must include a list of channels available.

The list of channels selected will be reviewed bi-annually with the option to switch for equivalent channels.

Sexually explicit channels are prohibited, and shall not be included in the list of channels.

4. Maintenance

Contractor will respond to reports of cable issues within 3 hours and have it repaired in a reasonable amount of time. If it is determined that issues with company owned equipment such as amplifiers, head units or coax cable are the cause of the cable TV outage or issue, it is the responsibility of the Company and will not be billed to the institution. Cable TV issues caused by the user, such as physical damage to equipment or lines, will be billed to the institution.

Contractor must be capable of repair and installation of new hardware such as coax cable lines. If unauthorized splices are discovered during a service call, they are to be brought to the Project Authorities attention.

Any work or maintenance must be performed during hours agreeable to both the contractor and the Project Authority, and done such that there will be a minimum of impact to the normal institutional routine. All work and requests from the contractor will be addressed to the Project Authority and or their delegate.

5. Deliverables & Billing:

Stony Mountain Institution has 700 cable drops. CSC requires that all drops be active at all times. At a minimum CSC agrees to commit to 635 units billed for the services at all times. CSC may add services to additional units or remove services to specific units (subject to the minimum requirement) by providing thirty (30) days notice to the Contractor.

The Contractor must provide at a minimum 150 channels for the inmates to choose from. The channels must include Movie, Sport and News specific channels.

All billing for Maintenance/Service calls must be billed on a **separate** invoice.



6. Language

The contractor shall perform all of the work under the contract in English.



La modification 002 à l'invitation est émise pour:

1. Proroger la date de clôture de la demande;
2. Modifier à l'énoncé des travaux(ÉDT)

1. La date de clôture de la période d'invitation à soumissionner identifiée sur la page un (1) de la DDP a été prorogée:

Supprimer: la date de clôture 2021-07-30 2 pm CST et,

Insérer: La nouvelle date de clôture de la période d'invitation : 2021-08-05 2pm CST

2. Modifier Énoncé des travaux

Supprimer: Annexe A - **Énoncé des travaux** dans son intégralité; et

Insérer: Le nouvel Annexe A - **Énoncé des travaux**



ANNEXE A – Énoncé des travaux

Visite de site facultative :

Vous pourrez demander à visiter l'établissement Stony Mountain si vous désirez inspecter son infrastructure de câblage. Il faudra respecter toutes les lignes directrices nationales, provinciales et locales en matière de santé publique concernant la COVID-19, conformément au cadre de gestion du risque intégré en place sur le site au jour et à l'heure de la visite.

On pourra organiser une visite de site facultative, à l'avance, ceci 5 jours avant la date de clôture de cette invitation à soumissionner. Pour organiser une visite, veuillez contacter **Kory Abrams** à Kory.Abrams@csc-scc.gc.ca.

Il est interdit d'apporter des téléphones portables, appareils-photos, accessoires utilisés pour fumer ou tabac dans l'établissement et il faudra donc laisser ces articles dans votre véhicule.

1. Contexte

Le Service correctionnel Canada (SCC) requiert l'installation d'un réseau de chaînes de télévision par câble dans l'établissement Stony Mountain (ESM). L'établissement Stony Mountain se situe à Stony Mountain, au Manitoba, à peu près 11 km au nord de Winnipeg sur l'autoroute provinciale no 7. C'est un établissement à multiples niveaux de sécurité pour des délinquants de sexe masculin. Il comprend cinq unités de sécurité moyenne, 25 maisons de sécurité minimum et un bâtiment contenant 50 lits, de sécurité minimum.

En vous référant au dessin de l'ouvrage fini, fournir de l'information supplémentaire sur la distribution du CATV, de manière succincte (voir le plan du site)

- 1) La distribution du CATV dans l'établissement Stony Mountain débute dans le bâtiment de l'unité 5 MPB (équipement de niveau supérieur/salle de mécanique). La parabole principale de 5' de l'établissement est située sur le toit en acier, en pente, de l'unité 5 MPB.
 - a. Merci de noter qu'il est possible que l'on ait, au fil des ans, installé des paraboles et autres points d'approvisionnement dans le but de fournir des chaînes en français. Nous ne connaissons cependant pas l'étendue ni la localisation de ces paraboles non normatives, mais nous tenions à vous informer de leur possible existence.
- 2) Les modulateurs de chaînes individuels sont situés dans l'unité 5 MPB et sont montés sur des supports.
- 3) Les amplificateurs de distribution de signaux sont installés dans l'ensemble des établissements.
 - a. L'unité 1 (rangée A) dispose de 4 amplificateurs analogiques et de multiples colonnes montantes qui transmettent les signaux vers les cellules individuelles de détenus, et qui sont constituées principalement de colonnes montantes pour câbles coaxiaux RG 59.
 - b. Les unités 2 et 3 (rangée M) disposent également de 4 amplificateurs analogiques et de multiples colonnes montantes, constituées principalement de colonnes montantes pour câbles coaxiaux RG 59.
 - c. L'unité 4 (range B) dispose de 4 amplificateurs analogiques et de multiples colonnes montantes, constituées principalement de colonnes montantes pour câbles coaxiaux RG 59.
 - d. L'établissement de sécurité minimum dispose d'un amplificateur de



distribution, situé dans le sous-sol du bâtiment administratif F34. Le signal est ensuite distribué par l'entremise de trois (3) socles extérieurs, et transmis vers les unités d'hébergement individuelles.

- e. L'unité 6 est approvisionnée en câbles coaxiaux par le biais de tunnels de service.

En général, les signaux d'appel entre les bâtiments sont situés dans des tunnels de service; leur accès requiert un permis d'entrée dans un espace clos.

5. Objectif

Fournir un signal de CATV viable et constant ou son équivalent à l'ensemble de l'établissement Stony Mountain pour un maximum de 700 prises CATV dans les unités de sécurité maximum, moyenne et minimum.

6. Étendue des travaux

Les conduits, les câbles, les fils, les installations et l'équipement de communication de l'entreprise dans les locaux jusqu'à la boîte de connexion (appelés collectivement le « Réseau » installés par l'entrepreneur ou pour son compte, ou par ses prédécesseurs, dans les locaux demeurent la propriété unique et exclusive de l'entrepreneur. Tous les câbles reliant la boîte de connexion au poste de télévision demeurent la propriété de Service correctionnel Canada. En dépit du fait que le réseau puisse en tout ou en partie être intégré aux locaux, il doit en tout temps demeurer un bien de l'entreprise et non être un accessoire fixe des locaux.

Toutes les prises déjà installées seront fournies sans que cela n'occasionne de frais supplémentaires.

L'entrepreneur devra inclure la liste de toutes les chaînes disponibles.

La liste de chaînes sélectionnées devra être révisée tous les deux ans avec la possibilité de remplacer certaines chaînes par des chaînes équivalentes.

Toute chaîne offrant des contenus sexuels explicites est interdite et ne devra pas être incluse dans la liste de chaînes.

7. Entretien

L'entrepreneur devra répondre à tous les appels liés à une panne de service-câble dans les 3 heures qui suivent et procéder aux réparations dans un délai raisonnable. Si l'on détermine qu'une panne/un problème de signal de télévision est causé par de l'équipement qui appartient à la compagnie, comme par exemple, les amplificateurs, les unités principales, ou les câbles coaxiaux, c'est à la compagnie qu'il revient de régler le problème, sans que cela entraîne de frais pour l'établissement. Les frais de réparation entraînés par des problèmes de CATV causés par l'utilisateur, tel que des dommages physiques à l'équipement ou aux lignes, pourront être facturés à l'établissement.

L'entrepreneur devra être en mesure de réparer et d'installer les nouveaux dispositifs requis, tels que les câbles coaxiaux. Au cas où l'on découvrirait, pendant un appel de service, que des chaînes non autorisées ont été ajoutées, il faudra en avvertir le chargé de projet.



Tout travail d'entretien devra être exécuté pendant les heures fixées d'un commun accord entre l'entrepreneur et le chargé de projet et ceci de manière à troubler le moins possible le déroulement normal des opérations de l'établissement. Toute question et requête de l'entrepreneur devra être adressée au chargé de projet et/ou à son délégué.

5. Livrables et facturation :

L'établissement Stony Mountain est équipé de 700 branchements. Le SCC requiert que tous ces branchements soient activés, à tous moments. Le SCC s'engage à régler le coût engendré par la mise en service de 635 unités au moins, en tout temps. Il est possible que le SCC désire ajouter des services à des unités supplémentaires ou d'éliminer des services à certaines unités spécifiques (ceci serait assujéti à l'exigence minimum) et il donnerait, dans ce cas, un préavis de trente (30) jours à l'entrepreneur.

L'entrepreneur devra fournir un minimum de 150 chaînes aux détenus. Les chaînes devront inclure des chaînes centrées sur les films, le sport ou les informations.

Il faudra facturer les visites d'entretien/pour appels de service sur une facture **distincte**.

7. Langue

L'entrepreneur devra exécuter tous les travaux requis en vertu de ce contrat en anglais.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.